

## Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe Cycle d'Evaluation 2018-2019

### Rapport d'expert

## SITES CLUNISIENS EN EUROPE

*JEAN-PIERRE LOZATO-GIOTART*  
Expert indépendant



Cultural route  
of the Council of Europe  
Itinéraire culturel  
du Conseil de l'Europe



*\*Les opinions exprimées dans ce rapport d'expert indépendant sont celles de l'auteur, et n'engagent en rien l'Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe.*

# TABLE DES MATIÈRES

1. Sommaire Exécutif (page de garde fournie par le Secrétariat de l'APE, comprenant le nom du Consultant)
2. Introduction
3. Corps de l'évaluation
  - 3.1 Thème de l'itinéraire culturel
  - 3.2 Liste des priorités d'action
    - 3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement ;
    - 3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen ;
    - 3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens ;
    - 3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts ;
    - 3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable.
  - 3.3 Réseau de l'itinéraire culturel
    - 3.3.1 Extension du réseau depuis la dernière évaluation
    - 3.3.2 Extension du réseau dans les trois années à venir
  - 3.4 Outils de communication
    - 3.4.1 Respect des Directives liées à l'utilisation du logo «Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe»
4. Conclusions et recommandations
5. Liste des références
6. Annexe 1 : Programme de visite de terrain
7. Annexe 2 : Checklist

## 1. Directives du Sommaire Exécutif

<b>Sommaire des Conclusions Selon-l'Annexe 2-Liste de contrôle,</b>	<b>oui</b>	<b>non</b>
Le thème est conforme aux critères d'évaluation des thèmes CM/Res(2013),I Liste des critères d'éligibilité des thèmes	<b>oui</b>	
L'itinéraire Culturel est conforme aux critères d'évaluation des thèmes CM/Res (203)67, II. Liste des priorités d'action,CMRes (2013)67	<b>oui</b>	
L'itinéraire Culturel est conforme aux critères d'évaluation des thèmes CM/Res(2013)67,III. Liste des critères pour les réseaux.	<b>oui</b>	
L'itinéraire Culturel met en œuvre les directives d'utilisation du logo « Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe »	<b>oui</b>	
<b>Par conséquent la certification</b>		
<b>Devrait être renouvelée</b>	<b>oui</b>	

## 2. Introduction

Les Sites Clunisiens s'inscrivent dans un large contexte géographique qui, de fait, s'étend sur plusieurs milliers de kilomètres depuis les itinéraires les plus septentrionaux-Grande Bretagne, Allemagne et Pologne – jusqu'aux plus méridionaux – France, -Italie, Espagne et Suisse. Cette remarquable extension territoriale prend sa source à l'Abbaye bénédictine de Gigny fondée par l'Abbé Bernon, en 880,, en Bourgogne, et à l'origine de l'ordre de Cluny suivi d'un spectaculaire développement jusqu'à nos jours. C'est dans le contexte de la création des Routes et itinéraires culturels par le Conseil de l'Europe que fut envisagé puis créé l'itinéraire rassemblant des sites clunisiens à partir de la maison mère de l'Abbaye de Cluny en Bourgogne. Après lecture et analyse du fourni par les responsables en charge de « l'itinéraire des Sites Clunisiens en Europe » et une mission d'expertise en Suisse sur les sites de Romainmôtier et de Montcherand , l'on ne peut que souligner la volonté de répondre à la plupart des exigences et des objectifs fixés par le Conseil de l'Europe. Depuis la certification obtenue en 2005, cet itinéraire a été élargi à

de nombreux sites clunisiens dans un contexte européen regroupant plus de deux cents membres affiliés répartis entre la France, l'Italie, l'Espagne, la Grande Bretagne, la Pologne et la Suisse. Par ailleurs, de nombreuses routes composant l'itinéraire clunisien recoupent ou suivent aussi d'autres itinéraires culturels européens comme, par exemple, la Via Francigena ou la route de Compostelle. Depuis de nombreuses actions ont été menées sur des sites clunisiens dans le cadre de rencontres ou d'évènements propices à resserrer les liens entre les différentes communautés européennes à partir de leurs patrimoines communs. L'état d'avancement des actions et des projets est en bonne voie en fonction des diverses activités, passées et en cours, et du nouveau plan d'action triennal présenté et partiellement engagé notamment à l'échelle européenne. Plus particulièrement, dans l'actuel contexte de développement de toutes les formes d'échanges culturels aux échelles locales, régionales, nationales et européennes et de communication médiatique. Tous ces points essentiels sont repris et analysés dans le rapport et, le cas échéant, peuvent faire l'objet de conclusions partielles et de recommandations particulières pouvant contribuer au renforcement et à la pérennité des actions déjà entreprises et à venir dans le nouveau Plan d'Activités Triennal.

### 3. Corps de l'évaluation

#### 3.1 Thème de l'itinéraire culturel

La connaissance et la valorisation des sites clunisiens participant aux itinéraires retenus s'articulent autour de la découverte et de l'animation de leur patrimoine dont la participation au renforcement de la citoyenneté européenne apparaît comme l'objectif central dans ce dossier d'évaluation.

#### 3.2 Liste des priorités d'action

##### 3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement

En matière de recherche la Fédération Européenne des Sites Clunisiens bénéficie du Centre de recherche dépendant de l'Abbaye de Cluny et d'un réseau de scientifiques et d'universitaires spécialistes d'histoire, d'archéologie, d'histoire de l'Art et de technologies appliquées. Les actions de coopération ont d'abord privilégié la communication, l'information et les visites guidées sur place. Un véritable programme de recherche interuniversitaire est encore à peine ébauché dans le nouveau plan triennal et se limite encore à des sessions ou des cycles de formation avec notamment les universités d'Avignon et de Lyon. En matière de recherche la coopération internationale reste à approfondir et à développer. Par ailleurs, la volonté de développer la culture européenne est particulièrement riche d'actions valorisant et intégrant un grand nombre de sites clunisiens des plus importants aux plus modestes. Dans le nouveau Plan Triennal d'Activités 2018-2021 il est question de la création d'un comité scientifique international.. Il s'agit de l'un des points d'activités encore trop embryonnaire notamment à l'échelle européenne des sites clunisiens et qui requiert le renforcement des échanges et de coopération à l'interne de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens.

##### 3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen

Depuis l'obtention de la certification, en 2005, de nombreuses et valorisantes actions de mémorisation ont servi à une meilleure compréhension de l'histoire et du patrimoine européen sur les divers sites et itinéraires clunisiens. Plus particulièrement à partir de rencontres culturelles, de journées musicales, de campus de jeunes notamment à Cluny, de visites guidées sur des sites monastiques ou encore de randonnées pédestres sur des chemins balisés comme en Bourgogne ou dans le jura franco-suisse. La mise en place et l'utilisation de sites web à travers de Clunypedia et Clunyvision permet aujourd'hui de renforcer tradition et modernité au service des cultures européennes. Nous en avons pu faire l'agréable et pertinent constat lors de notre expertise, en décembre 2018, sur les sites Suisses de Romainmôtier-la plus vieille Abbaye Suisse datant du IXème siècle- et de Montcherand -dont l'église paroissiale est aujourd'hui un lieu religieux œcuménique- qui accueilleraient respectivement plus de 80000 et de 10000 visiteurs par an. Lors de notre séjour sur place nous avons pu constater le très bon partenariat entre les municipalités et les associations notamment celle des sites clunisiens. Parmi les nombreuses activités que nous y avons recensées il en est de remarquables comme les importantes fouilles archéologiques de Romainmôtier et la réhabilitation de vieux bâtiments ecclésiastiques pouvant accueillir des groupes de dizaines de personnes pour y découvrir un patrimoine archéologique et visionner pendant 35 mn un film en 3D synthétisant l'histoire abbatiale au cours des siècles. Un savoir faire et un dynamisme ouvert sur la connaissance et l'appropriation d'une histoire européenne commune transgénérationnelle. Le fait de recouper la Via Francigena et d'être reliés, par le Val de Joux, aux autres sites clunisiens voisins franco-suisse est un facteur géographique particulièrement favorable à une fréquentation soutenue de Romainmôtier

et de Montcherand. Cependant, la mise en valeur patrimoniale de ces sites clunisiens doit beaucoup aux engagements des acteurs locaux qui sont sans cesse à la recherche d'innovations techniques et culturelles. Enfin, le nouveau plan triennal qui envisage de préparer un dossier de candidature auprès de l'UNESCO et en partenariat avec ICOMOS afin d'obtenir le label de Patrimoine de l'Humanité n'est encore qu'à l'état de pré projet.

### 3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes européens

L' Université Européenne d'Eté accueille , depuis 2001, des centaines de jeunes européens et s'est donc tout naturellement ouverte à l'ensembles des partenaires et membres de la FESC leur offrant à la fois séjour et participation aux diverses activités culturelles dans le respect de leur diversité . Au cours des années les rencontres de Cluny ont connu un développement et un succès spectaculaire auprès de jeunes européens et extra européens. Dans le sillage de la maison mère , d'autres sites clunisiens se sont dotés d'un service « d'animation du patrimoine » auprès des jeunes sous formes d'ateliers pédagogiques et de découvertes guidées en liaison avec les « Pays d'art et d'histoire » démontrant ainsi clairement la volonté d'intégrer tous les territoires concernés dans une vision européenne commune . La participation au projet Erasmus+ DECRA permettra le renforcement des échanges culturels entre jeunes européens. Des projets d'envergure sont annoncés en partenariat avec la FFIC (Fédération Française des Itinéraires culturels) dont l'objectif est d'agir, pour que les jeunes puissent se reconnaître comme citoyens européens ; Au niveau des écoliers, entre 7 et 10 ans, des programmes éducatifs, comme le projet kids, ont été mis en place, en accord avec les écoles et les professeurs, pour les faire travailler et réfléchir sur leurs propres patrimoines locaux et régionaux replacés dans le contexte européen. Tel est le cas du programme à destination d'écoliers mis en pratique à Lewes, sur un site clunisien du Sussex, à l'initiative du Lewes Priory Trust. La plupart des actions éducatives seront encore renforcées par des offres de formations universitaires pouvant concerner de futurs responsables culturels à la condition de mieux en définir les liens et les contenus intéressant les sites clunisiens.

### 3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des Arts

La FESC a mené une politique culturelle et artistique remarquable par son ampleur et sa diversité dont on peut signaler quelques unes des actions les significatives : Musique en terre clunisienne avec de grands conservatoires de musique en France (Lyon, Paris),ou en Allemagne (Bade Württemberg) . Une centaine de sites clunisiens participent et animent des concerts et des ateliers musicaux dans toute l'Europe. Par ailleurs, la littérature et toutes les autres formes d'art appartenant et symbolisant les patrimoines européens sont représentés à l'occasion de rencontres ou de festivals en partenariat avec des associations, des pouvoirs public et privés locaux, régionaux voir nationaux. Il s'agit aussi de répondre aux pratiques culturelles contemporaines qui conjuguent à la fois des actions de type traditionnel et des utilisations plus « technologiques » de la connaissance et de l'utilisation des arts dans leur plus large approche. Afin de mieux faire connaître les sites clunisiens européens, la FESC met à disposition de tous ses membres et partenaires une exposition permanente constituée de 19 panneaux localisant et représentant l'ensemble des sites clunisiens de chaque pays. Si au niveau local des actions de valorisation artistique sont indéniables une meilleure information serait utile pour diriger les divers publics intéressés par leurs spécificités européennes.

### 3.2.5 Tourisme culturel et développement durable

L'utilisation des itinéraires culturels et de leurs patrimoines clunisiens est déjà en soi une activité peu ou prou touristique. De même, la majorité des activités culturelles offertes par chaque site contribue plus ou moins directement à l'attractivité touristique du

territoire dans lequel il s'inscrit. Les réalités touristiques des sites clunisiens sont encore difficiles à cerner sauf dans les sites où existe une billetterie indicative de leur nombre de visiteurs. Toutefois, la FESC évalue à plus de 150000 le nombre total de visiteurs par an ; mais il n'en demeure pas moins incontestable qu'une leur patrimoine européen on ne pourra pas maintenir durablement un tourisme culturel sans définir une véritable stratégie de développement durable par une équipe de responsables pluridisciplinaires. Toutefois, dans le nouveau Plan Triennal d'Activités il est aussi question de créer des structures propres à organiser des voyages sur les itinéraires clunisiens sous diverses forme par des transports collectifs ou des chemins de randonnées à travers toute l'Europe notamment vers le Portugal qui devrait confirmer son adhésion à la FESC en 2020. Cependant , il n'est pas encore clairement précisé quels seront les rapprochements envisagés avec les acteurs professionnels du monde du tourisme et qu'il est donc recommandé de développer dans le cadre du développement de produits touristiques culturels.

### **3.3 Réseau de l'itinéraire Culturel**

#### **3.3.1 Extension du réseau depuis les dernières évaluations**

Depuis la dernière évaluation, l'on enregistre le renforcement des réseaux clunisiens tant au niveau des membres que des partenaires non membres. De 123 membres l'on est passé un peu plus de 200 membres adhérents répartis sur une dizaine de pays. Du même coup, les itinéraires se sont diversifiés et ramifiés entre eux tout en s'intégrant ponctuellement sur d'autres itinéraires culturels préexistants comme la Via Francigena, St Jacques de Compostelle ou la Via Regia. Cependant, le nouveau Plan Triennal d'Activités (2018-2019) vise au renforcement de l'investissement plus direct à l'entretien et à la promotion des itinéraires clunisiens comme c'est déjà le cas exemplaire de la Bourgogne. Dans le même esprit, il est aussi envisagé de resserrer les liens avec les collectivités territoriales à partir de projets communs de développement à toutes échelles locales , régionales , transnationales et notamment transfrontalières. Sans oublier des partenariats avec la création d'associations communes autour de sites clunisiens à vocation européenne. Ainsi , plus de 1000 sites clunisiens européens devraient , à l'horizon 2021, contribuer au renforcement de la conscience culturelle commune dont la présence sur les réseaux sociaux (Facebook, twitter...) sera un important relai pour mieux faire connaître le itinéraires clunisiens au plus large public. Il ne fait aucun doute que la FESC à sans cesse conforter sa présence, et s'attache encore plus à le faire, sur tous les types de réseaux matériels et immatériels.

#### **3.3.2 Extension du réseau dans les trois prochaines années**

Le Plan Triennal 2018-2021 prévoit bien l'extension géographique de ses réseaux vers le Portugal, la Pologne et l'Italie carolingienne voir l'Europe centrale. Il est prévu d'améliorer le balisage et la gestion des chemins clunisiens qui devraient s'enrichir de 800 kms de nouvelles voies d'ici 2021. Mais, c'est surtout le renforcement de ses réseaux culturels et scientifiques qu'un effort particulier annoncé avec la création d'un comité scientifique composé d'universitaires et de chercheurs spécialisés dans les domaines spécifiques aux sites et itinéraires clunisiens. C'est l'une des actions de la FESC qui demande encore à être explorée et à développer en termes de réseau de recherche appliquée à des projets communs. Il n'est pas assez clairement précisé quelles seront les actions prévues pour créer une véritable structure inter clunisienne représentative de l'ensemble des pays membres répondant aux critères du Conseil de l'Europe (STE n°18) et , par conséquent , quels en seraient les éventuels financements.

### 3.4 Outils de communication

#### 3.4.1 Conformité avec les Directives sur l'utilisation du logo « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe »

L'utilisation du logo est respectée aussi bien sur les documents papiers ou numériques produits que sur les sites clunisiens qui bénéficient de panneaux indicateurs spécifiques à l'entrée des communes d'accueil. Un effort particulier est poursuivi pour coupler le logo européen avec la rosace représentative de l'Ordre clunisien notamment sur les édifices religieux visités. Une information pratique auprès des gestionnaires de sites permettra de renforcer l'image et l'accession physique et numérique de tous les sites membres actifs de la FESC.

## 4. Conclusions et Recommandations

En premier lieu, depuis la dernière évaluation, l'on peut constater la régularité du développement de l'Itinéraire des Sites Clunisiens dans la plupart des actions engagées depuis l'origine. Parmi toutes les activités, nombreuses et variées, celles qui concernent les animations et les réunions événementielles répondent vraiment aux grands objectifs de mise en valeur du patrimoine européen commun par la connaissance et le séjour sur place comme à Cluny, à Romainmôtier ou sur d'autres nombreux sites européens. Beaucoup d'efforts sont et continuent d'être faits pour mieux informer le plus large public possible croyant et non croyant dans un véritable esprit d'ouverture spirituelle et œcuménique. A cet effet, les programmes pédagogiques et de formation à destination des jeunes représentent l'une des actions les plus porteuses d'avenir pour encourager et développer la citoyenneté européenne. Le travail de terrain est aussi remarquable dans la mesure où il est toujours nécessaire de créer des associations locales chargées de gérer et d'animer chaque site et, par ailleurs, de contribuer à la recherche de financements indispensables à la vie des églises, abbayes et autres types de témoins concrets de la pérennité européenne clunisienne. Tout cela en diversifiant la palette des activités artistique et intellectuelle : journées musicales, concerts, expositions, rencontres thématiques... Production et vente de documents, de CD ou encore production de films à usage interne pour les visiteurs de sites. Sans oublier de favoriser les échanges entre sites clunisiens des différentes régions et pays participant à des actions communes comme, par exemple, en Pologne, en Angleterre, en Allemagne ou en France et bientôt avec le Portugal comme l'annonce le nouveau Plan d'Activités Triennal 2018-2019. La géographie des itinéraires et chemins clunisiens offre toujours plus de possibilités de parcourir et de rejoindre la diversité des territoires européens et de leurs patrimoines. En deuxième lieu et malgré tout le parcours déjà accompli, il semble encore nécessaire de faire quelques recommandations pouvant servir à une plus grande efficacité du nouveau Plan Triennal d'Activités 2018-2019 :

Première Recommandation : La création d'un Comité Scientifique est indispensable et doit être représentatif, à la fois, des composantes régionales et nationales des sites clunisiens à travers le choix des institutions de recherche (universités, centres spécialisés). Ce futur comité devra avoir la responsabilité de proposer et de mettre en place des projets de recherche aux différentes échelles des sites clunisiens.

Deuxième Recommandation : Le développement des formations culturelles, théoriques et pratiques, doit être mieux relié à des cursus universitaires transnationaux (masters, Diplôme Universitaire) sous le contrôle du Comité



Scientifique . De même, comme il est annoncé dans le nouveau PAT, les programmes pédagogiques des plus jeunes doivent être conçus et réalisés en partenariat avec les enseignants des classes concernées par l'apprentissage de la connaissance du patrimoine européen à travers les sites clunisiens.

Troisième Recommandation : L'importance des activités touristiques et culturelles justifie la recommandation de développer encore plus les partenariats avec les professionnels du tourisme les plus directement impliqués par l'information et la communication sur les sites clunisiens. Eventuellement, il n'est pas exclu de rechercher l'aide ou l'appui d'experts capables d'identifier les produits touristiques les plus appropriés à la mise en valeur durable de chaque site en particulier.

Quatrième Recommandation : En l'absence d'une comptabilité fondée sur des données enregistrées et fiables , la connaissance du nombre et de la diversité des visiteurs de passage ou en séjour pourra être améliorée par la mise en place de comptage informatique directement sur les sites et par des partenariats avec les administrations locales chargées des retombées touristiques et commerciales .Une action méthodologique peut-être envisagée avec l'aide d'un expert-consultant spécialiste du traitement des données tant quantitatives que qualitatives.

Cinquième Recommandation : en ce qui concerne la volonté de présenter un dossier de candidature au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, l'idée de partenariat avec ICOMOS est à poursuivre sous condition préalable de la mise en place du CSSC Comité Scientifique des Sites Clunisiens).

Sixième Recommandation : Enfin, il reste encore à faire un effort pour présenter plus clairement les impacts et les recherches de financement pour soutenir toutes les formes d'action passées et à venir (point III).

## 5. Liste des Références

- EVALUATION REPORT STRUCTURE, Council of Europe Cultural Routes Evaluation Cycle 2014-2015, Cluny Sites-Sites Clunisiens, par Silvia Beltramo, Institut Européen des Itinéraires Culturels / European Institute of Cultural Routes, [www.culture-routes.lu](http://www.culture-routes.lu)

-Itinéraire des Sites clunisiens en Europe, PLAN TRIENNAL D'ACTIVITES, DOSSIER D'EVALUATION REGULIERE TRIENNALE , Cycle d'évaluation 2018-2019 , Fédération Européenne des Sites clunisiens, F.71250 Cluny , [www.sitesclunisiens.org](http://www.sitesclunisiens.org) , complément d'information soumis par l'itinéraire culturel.

Documents, photos et cartes fournis ou mis à disposition par les communes et associations locales lors des visites sur terrain

## 6. Programme de visite sur le terrain

Après concertation avec M. Christophe Voros, directeur délégué de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens et Président de la Fédération Française des Itinéraires Culturels, nous avons choisi, d'un commun accord, les Sites de Romainmôtier et de Montcherand, dans le vallon du Nozon, canton de Vaud, à une vingtaine de kilomètres au nord de Lausanne. Notre visite de terrain, annoncée aux responsables locaux en charge de ces deux sites très représentatifs des traditions clunisiennes et de leur mise en valeur s'est déroulée sur les deux journées du 6 et 7 décembre 2018.

Personnes rencontrées :

M. Fabrice De Icco ,Syndic de la commune de Romainmôtier (Suisse) et membre et trésorier Du Conseil d'Administration de la Fédération Européenne des Sites Clunisien .

M. Michel Gaudard, ancien Président de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens et Président de. l'Association de l'Abbatiale de Romainmôtier.

M. Jean-François Tosetti, Président de l'Association des Amis de l'Eglise de Montcherand.

Mme Tosetti, membre de l'Association des Amis de l'église de Montcherand. Autres personnes anonymes représentant des commerçants et des responsables municipaux de Romainmôtier.

Journée du 6 décembre 2018 de 10h à 18h

Repérage des lieux en matinée et découverte du balisage et des panneaux annonçant le site clunisien en conformité avec les règles de communication et d'accessibilité des Itinéraires Culturels Européens. Prise de contact avec M. Fabrice De Icco, Syndic (Maire) de Romainmôtier et réunion sur place, dans l'après midi, dans les locaux de la municipalité pour une présentation générale des lieux et de la communauté clunisienne. Depuis longtemps, le partenariat entre l'Abbatiale clunisienne et la municipalité permet de financer en partie le développement des nombreuses actions culturelles qui caractérisent Romainmôtier. Dans son exposé – illustré par de nombreuses photos et cartes-le Syndic a insisté sur l'important héritage historique et patrimonial de Romainmôtier depuis l'époque romaine- la première église, fondée par Saint Romain, en l'an 450,et le monastère, le plus ancien de Suisse, en 642- jusqu'à nos jours grâce à sa position de carrefour entre le lac Léman, au sud, le Val de Joux, au nord et le lac de Biemme à l'est. La municipalité participe directement à l'entretien de l'Abbatiale et de ses bâtiments annexes dont fait partie la Maison du Prieur, datant du XIIIème siècle, qui sert de lieu d'accueil et de séjour pour des visiteurs. A la fin de cette première visite et après

un accord pris avec MM. Michel Gaudard et Jean-François Tosetti fut défini le programme de visite et d'expertise de la journée suivante.

Journée du 7 décembre 2018 de 9h à 12h

L'essentiel de la matinée fut consacré à la visite guidée, sous la direction de Michel Gaudard, de l'Abbatiale, de style gothique, et de ses dépendances (Maison du Prieur, boutique touristique), ainsi que du carré des fouilles archéologique (3000m<sup>2</sup>) particulièrement actives et riches de témoignages religieux et historiques. Dans un bâtiment annexé au corps principal de l'Abbatiale servant de salle de projection et d'exposition archéologique et , nous avons pu visionner le film couleur en 3D d'une durée de 35 minutes retraçant de manière remarquable et pédagogique l'évolution historique du site clunisien et de la vie villageoise au cours des siècles. Par sa place de carrefour d'échanges Romainmôtier a conforté son rôle de citoyenneté européenne entre toutes les communautés civiles et religieuses. D'autant plus, que Romainmôtier n'a pas subi d'invasions lui assurant ainsi une durabilité humaine et culturelle que justifie encore une fréquentation de plusieurs dizaines de personnes originaires de nombreux pays. Au cours des entretiens, parfois élargi à des personnes locales et au pasteur en charge de l'Abbatiale, nous avons relevé une impressionnante liste d'activités conciliant celles qui sont propres au site clunisien et celles qui sont plus spécifiques de l'offre touristique (de nombreux documents à la disposition du public, nous ont été fournis). Cette matinée s'acheva par un repas pris en commun dans l'un des restaurants de la commune qui, grâce au tourisme culturel et de plein air, est devenue un véritable relais transeuropéen pour ses visiteurs de passage ou de séjour. L'après midi fut consacrée à la découverte et à la visite de l'église de Montcherand, à une quinzaine de kilomètres à l'est de Romainmôtier, sous la conduite de Jean-François Tosetti qui, depuis plusieurs années, préside l'Association ( une quinzaine de membres actifs) qui en assume l'entretien quotidien et l'animation. Eglise clunisienne modeste par sa taille qui ne peut contenir que quelques dizaines de personnes et qui a succédé à un ancien prieuré localisé avant l'an mille mais dont la vitalité culturelle œcuménique est aujourd'hui particulièrement précieuse dans le réseau européen dont elle est membre. De nombreux concerts et soirées musicales y sont organisés en complément ou en partenariat avec Romainmôtier et la municipalité de Montcherand. Plus exceptionnel nous ont semblé les recherches entreprises sur l'histoire de l'église à partir des archives conservées ou retrouvées sur place. Plus encore exceptionnelle a été la restauration contemporaine des fresques et peintures demeurées masquées par le badigeonnage imposé par les calvinistes qui succédèrent aux catholiques au cours du XVI<sup>ème</sup> siècle. Ce ne fut qu'à partir du vingtième siècle que commença la restauration de ces véritables œuvres artistiques dont la fresque principale, au fond du chœur, représentant la cène avec les apôtres est véritablement d'inspiration clunisienne. Cela demande un entretien suivi et financé parallèlement à de possibles fouilles à proximité de l'église pour mettre à jour d'autres vestiges historiques quand on sait que Montcherand est à la croisée de la Route de Compostelle, de la Via Francigena et des itinéraires clunisiens. Bien que plus modeste que l'Abbatiale de Romainmôtier, le site clunisien de l'glies de Montcherand est très attractif pour plus de 20000 visiteurs ou spectateurs par an

Ces visites de terrain ont permis de voir et de comprendre le fonctionnement local des sites clunisiens et des importants efforts entrepris pour les ouvrir au plus large public sensibilisé par les patrimoine européens communs dont ils sont l'un des témoignages encore vivants.

Annexe 2 : Liste de contrôle

<b>LISTE DE VÉRIFICATION DE L'ÉVALUATION DES ITINÉRAIRES CULTURELS DU CONSEIL DE L'EUROPE</b>			
		<b>Oui</b>	<b>Non</b>
<b>3.1 THEME</b>	<b>Le thème de l'Itinéraire Culturel</b>		
	- représente-t-il une valeur commune - historique, culturelle ou patrimoniale - dans plusieurs pays européens ?	<b>1</b>	
	- offre-t-il une base solide pour	<b>1</b>	
	des échanges culturels et éducatifs pour les jeunes ?	<b>1</b>	
	des activités innovantes ?	<b>1</b>	
	le développement de produits de tourisme culturel ?	<b>1</b>	
	Le thème a-t-il été étudié / développé par des universitaires / experts de différentes régions d'Europe ?		<b>0</b>
<b>3.2 PRIORITES D'ACTION</b>	<b>3.2.1 Coopération en recherche et développement</b>	<b>1</b>	
	<b>L'Itinéraire</b>	<b>1</b>	
	- offre-t-il une plate-forme de coopération pour la recherche et le développement de valeurs / thèmes culturels européens ?	<b>1</b>	
	- joue-t-il un rôle fédérateur autour de grands thèmes européens, permettant de réunir des savoirs dispersés ?	<b>1</b>	
	- montre-t-il en quoi ces thèmes sont représentatifs des valeurs européennes partagées par plusieurs pays européens ?	<b>1</b>	
	- illustre-t-il le développement de ces valeurs et la variété des formes qu'elles peuvent prendre en Europe ?	<b>1</b>	
	- dispose-t-il d'un réseau d'universités et d'un centre de recherche travaillant sur son thème au niveau européen ?	<b>1</b>	
	- a-t-il un comité scientifique multidisciplinaire ?		<b>0</b>
	<b>Le comité scientifique</b>		
	travaille-t-il sur son thème au niveau européen ?		<b>0</b>
	effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et / ou à ses activités :	<b>1</b>	
	- au niveau théorique ?		<b>0</b>
	- au niveau pratique ?	<b>1</b>	
	<b>3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen</b>	<b>1</b>	
	<b>Les activités de l'Itinéraire (selon le thème)</b>	<b>1</b>	
	- prennent-elles en compte et expliquent-elles la signification historique du patrimoine européen matériel et immatériel ?	<b>1</b>	
	- promeuvent-elles les valeurs du Conseil de l'Europe ?	<b>1</b>	
	- promeuvent-elles le label des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe ?	<b>1</b>	
	- fonctionnent-elles conformément aux chartes et conventions internationales sur la préservation du patrimoine culturel ?	<b>1</b>	
- identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans des destinations rurales ?	<b>1</b>		
- identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans les zones industrielles en cours de restructuration économique ?	<b>1</b>		
- valorisent-elles le patrimoine des minorités ethniques ou sociales en Europe ?	<b>1</b>		
- contribuent-elles à une meilleure compréhension du concept de patrimoine culturel, de l'importance de sa préservation et de son développement durable ?	<b>1</b>		

	- mettent-elles en valeur le patrimoine physique et immatériel, expliquent-elles son importance historique et mettent-elles en évidence ses similitudes dans les différentes régions d'Europe ?	1	
	- tiennent-elles compte et promeuvent-elles les chartes, conventions, recommandations et travaux du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO et de l'ICOMOS relatifs à la restauration, à la protection et à la valorisation du patrimoine, au paysage et à l'aménagement du territoire (Convention Culturelle Européenne, Convention de Faro, Convention Européenne du Paysage, Convention du Patrimoine Mondial, ...) ?	1	
		1	
	<b>3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens</b>		
	<b>Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour</b>	1	
	- développer une meilleure compréhension du concept de citoyenneté européenne ?	1	
	- mettre l'accent sur la valeur d'une nouvelle expérience personnelle en visitant des lieux divers ?	1	
	- encourager l'intégration sociale et les échanges des jeunes de différentes origines sociales et régions d'Europe ?	1	
	- offrir des possibilités de collaboration pour les institutions scolaires à différents niveaux ?	1	
	- mettre l'accent sur des expériences personnelles et réelles à travers l'utilisation de lieux et de contacts ?	1	
	- mettre en place des projets pilotes avec plusieurs pays participants ?	1	
	- donner lieu à des activités de coopération associant des institutions scolaires à différents niveaux ?	1	
	<b>3.2.4 Pratiques culturelles et artistiques contemporaines</b>	1	
	<b>Les activités culturelles de l'Itinéraire (liées aux pratiques culturelles et artistiques contemporaines)</b>	1	
	- favorisent-elles le dialogue interculturel et les échanges multidisciplinaires entre diverses expressions artistiques dans les pays européens ?	1	
	- encouragent-elles des projets artistiques établissant des liens entre le patrimoine culturel et la culture contemporaine ?	1	
	- encouragent-elles des pratiques artistiques culturelles et contemporaines innovantes* en les reliant à l'histoire du développement des compétences ?	1	
	- encouragent-elles la collaboration entre les amateurs de culture et les professionnels à travers des activités pertinentes et la création de réseaux ?**	1	
	-encouragent-elles le débat et l'échange - dans une perspective multidisciplinaire et interculturelle - entre diverses expressions culturelles et artistiques dans différents pays d'Europe ?	1	
	- encouragent-elles des activités et des projets artistiques explorant les liens entre patrimoine et culture contemporaine ?	1	
	- mettent-elles en évidence les pratiques les plus innovantes et créatives ?	1	
	- lient-elles ces pratiques innovantes et créatives à l'histoire du développement des compétences ?***	1	
<b>3.2 PRIORITES D'ACTION</b>			
	<b>3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable</b>	1	
	<b>Les activités de l'itinéraire (pertinentes pour le développement du tourisme culturel durable)</b>	1	
	- facilitent-elles la formation de l'identité locale, régionale, nationale et / ou européenne ?	1	
	- impliquent-elles activement 3 moyens principaux de sensibilisation à leurs projets culturels : la presse écrite, la radiodiffusion et les réseaux sociaux ?	1	

	- promeuvent-elles le dialogue entre communautés et cultures urbaines et rurales ?	1		
	régions développées et défavorisées ?		0	
	différentes parties (sud, nord, est, ouest) de l'Europe ?	1		
	cultures majoritaires et minoritaires (ou autochtones et immigrées) ?		0	
	- ouvrent-elles des possibilités de coopération entre l'Europe et les autres continents ?	1		
	- attirent-elles l'attention des décideurs sur la nécessité de protéger le patrimoine dans le cadre du développement durable du territoire ?	1		
	- visent-elles à diversifier les offres de produits, services et activités culturels ?	1		
	- développent-elles et offrent-elles des produits, des services ou des activités de tourisme culturel de qualité au niveau transnational ?	1		
	- développent-elles des partenariats avec des organisations publiques et privées actives dans le secteur du tourisme ?	1		
	Le réseau a-t-il préparé et utilisé des outils tout au long de l'Itinéraire pour augmenter le nombre de visiteurs et l'impact économique de l'Itinéraire sur les territoires traversés ?	1		
3.3 RESEAU	L'itinéraire représente-t-il un réseau impliquant au moins trois Etats membres du Conseil de l'Europe ?	1		
	Le thème du réseau a-t-il été choisi et accepté par ses membres ?	1		
	Le cadre conceptuel de ce réseau a-t-il été fondé sur des bases scientifiques ?	1		
	Le réseau implique-t-il plusieurs Etats membres du Conseil de l'Europe dans l'ensemble ou dans une partie de son / ses projet(s) ?	1		
	Le réseau est-il financièrement viable ?	1		
	Le réseau a-t-il un statut juridique (association, fédération d'associations, GEIE, ...) ?	1		
	Le réseau fonctionne-t-il démocratiquement ?	1		
	Est-ce que le réseau			
	- précise	1		
	ses objectifs et ses méthodes de travail ?	1		
	les régions concernées par le projet ?	1		
	ses partenaires et les pays participants ?	1		
	les champs d'action impliqués ?	1		
	la stratégie globale du réseau à court et à long terme ?	1		
	- identifie les participants et partenaires potentiels dans les Etats membres du Conseil de l'Europe et / ou dans d'autres pays du monde ?	1		
- fournit des détails sur son financement (rapports financiers et / ou budgets d'activités) ?		0		
- fournit des détails sur son plan opérationnel ?	1			
- joint le(s) texte(s) de base confirmant son statut juridique ?	1			
3.4 OUTILS DE COMMUNICATION	L'itinéraire a-t-il son propre logo ?	1		
	Tous les partenaires du réseau utilisent-ils le logo sur leurs outils de communication ?	1		
	L'itinéraire a-t-il son propre site web dédié ?	1		
	Le site Web est-il traduit en anglais et en français ?	1		
	Le site Web est-il traduit dans d'autres langues ?	1		
	Le réseau utilise-t-il efficacement les réseaux sociaux et le Web 2.0 ?	1		

	<b>Le réseau publie-t-il des brochures sur l'Itinéraire ?</b>	<b>1</b>	
	<b>si oui, les brochures sont-elles traduites en anglais ?</b>	<b>1</b>	
	<b>si oui, les brochures sont-elles traduites en français ?</b>	<b>1</b>	
	<b>Le titre « Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe » est-il présent sur tous les supports de communication (y compris les communiqués de presse, les sites Web, les publications, etc.) ?</b>	<b>1</b>	
	<b>Le logo du Conseil de l'Europe est-il présent sur tous les supports de communication ?</b>	<b>1</b>	
	<b>Le logo du Conseil de l'Europe est-il utilisé conformément aux directives d'utilisation (taille et emplacement, ...) ?</b>	<b>1</b>	
	<b>Les logos (Itinéraire culturel + Conseil de l'Europe) sont-ils fournis à tous les membres de l'itinéraire ?</b>	<b>1</b>	
	<b>Le logo du Conseil de l'Europe apparaît-il sur les panneaux indiquant l'itinéraire culturel ?</b>	<b>1</b>	
	<b>SCORE</b>	<b>91</b>	<b>8</b>

Note: Veuillez insérer 1 pour chaque réponse positive et 0 pour une réponse négative. Voyez votre score total au bas de la colonne.

\* Par exemple: arts visuels, arts de la scène, artisanat créatif, architecture, musique, littérature, poésie ou toute autre forme d'expression culturelle

\*\* Notamment en termes d'instruction pour les jeunes Européens dans les domaines concernés

\*\*\* Que ces domaines comprennent les arts visuels, les arts de la scène, l'artisanat créatif, l'architecture, la musique, la littérature ou tout autre domaine